

« 3 FONTAINES »

Société Civile Immobilière

Au capital de 1000 Euros.

Siège social :

2 BIS RUE DUPONT DE L'EURE 75020 PARIS

894 051 234 R.C.S. Paris

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE**

Du 01/07/2026

L'an deux mille Vingt-Six

Le 17/07/2026

Les associés de la société, " **3 FONTAINES** ", Société Civile Immobilière au capital de 1000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation faite par la présidence à chaque associé.

L'assemblée est présidée par, **Madame BEN HARIZ MALIKA**.

La gérante constate :

Et présents ou régulièrement représenté :

Comme suit :

- **Madame BEN HARIZ MALIKA** né le **04/05/1986** à **JERBA, TUNISIE** de nationalité **Tunisienne** demeurant au **6B RUE DE LABOISSIERE 60570 MORTEFONTAINE EN THELLE**.
- **Mr NAJAH MOHAMED** né le **29/09/1967** à **FOUSSANA, TUNISIE** de nationalité **TUNISIENNE**, demeurant : **40 RUE VILLIERS DE L'ISLE ADAM 75020 PARIS**

L'assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

La gérante dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

Ordre du jour :

- ***Transfert du siège social***
- ***Mise à jour des statuts***

Sont à la disposition des associés, sur le bureau de l'assemblée : les statuts, la copie de la convocation, les documents sus-énoncés adressés aux associés, la feuille de présence.

Puis, la gérante déclare que les mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions à la gérante, ce dont l'assemblée lui donne acte.

La gérante donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la gérante ne met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

- **Résolution I : Transfert du siège social :**

La gérante décide de transférer le siège de la société de **2 BIS RUE DUPONT DE L'EURE 75020 PARIS VERS 31 RUE DE TURIN, 75008 PARIS.**

En conséquence de cette décision, l'article des statuts mentionnant l'adresse du siège de la société est mis à jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- **Résolution II : Modifier et mise à jour des statuts**

La gérante a décidé de modifier et mettre à jour les statuts de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérante. Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demande la parole, la séance est levée.

Fait le 01/07/2026 à **PARIS**

Madame BEN HARIZ MALIKA



Monsieur NAJAH MOHAMED

